

Communiqué de presse – Bobigny, le 10 novembre 2021

Lutte contre la prostitution des mineur.e.s : le Département obtient un soutien financier d'un million d'euros par l'État.

Ce mardi 9 novembre, à l'occasion d'une rencontre autour de la prévention et de la lutte contre la prostitution des mineur.e.s réunissant Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles, Nadia Azoug, Vice-Présidente du département de la Seine-Saint-Denis en charge de l'enfance, Anne-Claire Mialot, Préfète déléguée pour l'égalité des chances, et Peimane Ghaleh-Marzban, Président du Tribunal Judiciaire de Bobigny, un soutien financier d'un million d'euros par l'État a été annoncé pour renforcer le travail engagé par le Département.

Réunies hier matin dans les locaux l'AVVEJ, association qui accompagne entre autres des jeunes filles et garçons en situation de prostitution, les différentes parties prenantes ont pu échanger sur le travail en cours et à mener autour de cette problématique. À l'issue de cette discussion, **le secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles a annoncé l'octroi d'un soutien financier à hauteur d'un million d'euros au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.**

Sollicité par le Département, cet appui financier viendra soutenir le travail déjà engagé, renforcé en 2020 par la signature d'un protocole expérimental entre le tribunal judiciaire de Bobigny, le Département de la Seine-Saint-Denis, l'Amicale du Nid 93 ainsi que plusieurs actrices et acteurs du territoire, visant à consolider et à mieux coordonner les actions à destination des mineur.e.s en situation de prostitution.

Cette enveloppe viendra également **compléter le budget alloué par le Département pour la mise en œuvre d'un plan d'action** reposant sur trois grands axes : renforcer la prévention des conduites à risque prostitutionnelles, en sensibilisant de manière précoce les jeunes ainsi que leur famille sur la vie affective et sexuelle ; développer l'accueil et l'accompagnement des mineur.e.s victimes en ouvrant des consultations de traitement du psycho-traumatisme et des places d'accueil d'urgence ; sensibiliser, former et outiller les professionnel.le.s qui accompagnent ces jeunes.

« Avec Nadia Azoug, Vice-Présidente en charge de l'enfance, la prévention et la parentalité, nous nous réjouissons de voir se renforcer la coopération entre les acteurs autour de ce sujet majeur. L'annonce du secrétaire d'État, visant à accorder un million d'euros supplémentaire pour lutter contre ce phénomène, est une reconnaissance de notre travail et va permettre de renforcer nos actions. »

Stéphane TROUSSEL

Président du Département de Seine-Saint-Denis

Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Gaby Léonard – gleonard@seinesaintdenis.fr – 06 10 76 04 43